

530

1847-1850

P. Mowat

Deux urnes funéraires
du
Musée de Laval

Bibliothèque Maison de l'Orient



135582

Extrait du *Bulletin historique et archéologique de la Mayenne*,
2^e série. Tome treizième (1897)



DEUX URNES FUNÉRAIRES

RÉCEMMENT ENTRÉES AU MUSÉE DE LAVAL

Le musée de Laval vient de s'enrichir de deux petits monuments antiques que son savant et zélé directeur, M. Œhlert, a eu l'occasion d'acquérir à Paris et qu'il a eu l'amabilité de me faire voir avant de leur faire prendre le chemin de leur destination définitive. Ce sont des urnes qu'on peut considérer comme de bons spécimens usuels du mode de sépulture suivant le rite de l'incinération, tel qu'il était pratiqué chez les Etrusques et chez les Romains. Sans être d'une grande rareté, ils comportent cependant des renseignements intéressants sur les mœurs des Anciens et sur l'idée qu'ils se faisaient de la piété due à leurs morts. A ce titre, ils méritent une description suivie de quelques réflexions.

1^o URNE ÉTRUSQUE

Le récipient cinéraire consiste en une cassette quadrangulaire de terre cuite rougeâtre munie d'un couvercle. Hauteur totale maximum, couvercle compris : 0^m 370.

Hauteur du récipient, sans le couvercle : 0^m 209. Longueur de la face antérieure, mesure prise au bord de l'orifice : 0^m 337.

Largeur, perpendiculairement à cette face, mesure prise en travers de l'orifice : 0^m 175.

Épaisseur des parois : 0,018 en moyenne.

Le récipient est de forme évasée, par conséquent un peu plus large à son orifice qu'à sa base ; celle-ci mesure 0^m 34 sur 0^m 14.



La face antérieure est façonnée en forme de cadre à bordure plate et unie enfermant une aire creuse sur le fond de laquelle se détache en relief une scène à quatre personnages. Quelques parties de ce tableau dépassent le cadre et empiètent sur la marge supérieure où l'on aperçoit en outre les traces de quelques caractères étrusques peints en brun, trop effacés pour qu'on puisse les déchiffrer, mais par l'analogie d'autres urnes intactes du même modèle, on est assuré que l'inscription con-

sistait en une simple énonciation du nom du défunt et de sa filiation.

Le bas-relief représente une scène de combat à quatre personnages : au centre de la composition un homme tourné à gauche ayant pour tout vêtement une ceinture nouée autour des hanches et brandissant des deux mains un soc de charrue au milieu d'un groupe de trois guerriers casqués, cuirassés, armés du bouclier rond et de l'épée ; l'un deux, atteint par la charrue, ployant le genou gauche, et à demi renversé, se couvre de son bouclier ; un camarade se porte résolument en avant à son secours tandis qu'un autre, terrifié à ce spectacle, recule et fuit pour échapper aux coups du massif engin.

A ce trait caractéristique on reconnaît sans peine¹ l'épisode de la bataille de Marathon (an 490 avant l'ère chrétienne), tel qu'il est relaté par Pausanias, en ces termes : « D'après ce qu'on en dit, il arriva qu'un homme d'aspect et d'accoutrement rustiques intervint dans la mêlée et qu'après avoir abattu un grand nombre de barbares à coups de soc de charrue il disparut, une fois sa besogne terminée ; pour toute réponse, l'oracle consulté par les Athéniens ordonna qu'Echetlaeus (littéralement *le garçon de charrue*, du mot *ἑχέτλη*), fût vénéré comme un héros ; en conséquence un trophée de pierre blanche fut érigé en son honneur² ».

Dans quelques parties creuses de ce bas-relief, on distingue des traces de peinture rouge et bleue. Le couvercle est orné d'une statuette représentant une femme enveloppée d'un péplus et couchée sur le côté gauche, la tête posée sur un oreiller, dans l'attitude d'une personne endormie.

1. Winckelmann, *Monumenti antichi inediti*, p. 105; Darembert et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, I, p. 353, v^o *Aratrum*.

2. Pausanias, I, 32.

On connaît un grand nombre d'urnes également en terre et ornées du même sujet, ne différant entre elles que par l'inscription peinte sur la marge supérieure du cadre. Elles sont dispersées dans quelques grandes collections d'Italie et de France, par exemple au musée Grégorien du Vatican, au musée du Louvre (2^e palier de l'escalier Daru), au musée Guimet. Le cabinet du chevalier Durand n'en renfermait pas moins de trois exemplaires¹. Sante Bartoli en possédait un provenant des environs de Pérouse² et Dempster en cite un autre du cabinet Zondodaris à Sienne provenant de Chiusi³; par là nous sommes renseignés avec précision sur quelques-uns des centres de fabrication de ces petits meubles funéraires que M. J. Martha date du III^e ou du II^e siècle avant notre ère⁴. On en peut voir des dessins gravés dans plusieurs grands recueils⁵, outre ceux de Sante Bartoli et de Dempster⁶.

La statuette de femme couchée sur le couvercle paraît symboliser le sommeil de la mort; mais on n'aperçoit pas aussi nettement le rapport qui peut exister entre l'exploit de l'Echetlaeus et les rites funéraires. Je ne puis mieux faire que laisser la parole à M. Martha, qui s'est livré à une étude spéciale sur l'ensemble des monuments de cette catégorie⁷.

1. De Witte, *Description des antiquités et objets d'art qui composent le cabinet de feu M. le chevalier Durand*, 1836, nos 1819-1821.

2. Sante Bartoli, *Sepolcri antichi*, pl. 95; cfr. Gronovius, *Thesaurus græcarum antiquitatum*, t. xii, pl. 78, fig. 94.

3. Dempster, *De Etruria regali*, p. 343, pl. 54.

4. J. Martha, *L'Art étrusque*, p. 366.

5. Montfaucon, *Antiquité expliquée; Supplément*, t. v, p. 111, pl. 57.

6. *Museum etruscum Gregorianum*, édité par F. X. de Maximis, 1842, I, p. 13, pl. 113, fig. 3; dans un autre tirage, au même millésime, le texte a été remanié et le numérotage des planches modifié, p. 10, pl. 46, fig. 3.

7. J. Martha, *Manuel d'archéologie étrusque et romaine*, p. 69. Cfr. *Id.* *L'Art étrusque*, p. 362.

« Les sujets que préfèrent les sculpteurs d'urnes et de sarcophages sont ceux qui expriment d'une manière plus ou moins détournée l'amertume de la mort, le déchirement de la séparation, le coup soudain qui frappe les hommes au milieu de leurs affections et de leurs joies, la force mystérieuse qui les arrache de la vie pour les porter dans un monde inconnu... Il serait long de passer en revue les différents thèmes funéraires. Les plus populaires étaient ceux qui exprimaient l'idée de la mort au moyen d'une image mythologique ou légendaire. On peut citer l'enlèvement d'Hélène, le sacrifice d'Iphigénie, l'assassinat de Clytemnestre, le combat des Grecs et des Amazones, la prise de Troie, la mort de Polyxène, les aventures d'Ulysse chez Circé, chez Polyphème, dans les parages des Sirènes, le meurtre de Laïus, les divers épisodes de la triste histoire d'Œdipe, le duel d'Étéocle et de Polynice, la mort d'Enomaüs, le rapt de Proserpine. Toutes les épopées grecques, les petites comme les grandes, ont été mises à contribution. L'épisode choisi a toujours un caractère tragique, soit par le spectacle sanglant qu'il offre, soit par les appréhensions qu'il éveille ; quand le sang coule l'allusion funéraire est évidente. »

J'ai signalé la multiplicité des urnes décorées d'un bas-relief représentant le héros de Marathon ; un autre sujet n'est pas moins fréquent¹ ; c'est celui du duel fratricide d'Étéocle et de Polynice, dont on peut voir des spécimens au musée du Louvre, au Cabinet des médailles et antiques, au musée Guimet ; il est représenté dans les recueils que j'ai précédemment cités et auxquels j'ajoute celui de G. Körte, *I rilievi delle urne etrusche*, vol. II, part I, 1890, p. 32, pl. 19, f. 1. Evidemment ce sont les épreuves sorties d'un moule

1. G. Körte, *I rilievi delle urne etrusche*, vol. 2, part. I, 1890, p. 32, pl. 19, f. 1. — Martha, *Manuel d'arch.*, p. 70, fig. 31.

unique ; mais il ne faudrait pas croire que l'artiste qui a imaginé la composition l'a exécutée pour la décoration d'un modeste coffret en terre cuite ; c'est sur une urne de marbre ou d'albâtre qu'il l'a sculptée pour quelque riche personnage. Plus tard est survenu le fabricant céramiste d'urnes en terre cuite à bon marché qui s'est entendu avec le sculpteur pour prendre un moulage de son œuvre, ou qui, peut-être, l'a pris à son insu. Toutes ces répliques en terre cuite ne sont donc que des contre-façons destinées à être vendues à prix modique. On ne peut douter qu'il en ait été ainsi quand on constate que le sujet du héros de Marathon, par exemple, a été exécuté en albâtre sur une urne trouvée à Volterra et entrée dans le cabinet du cardinal Alexandre Albani, et sur une autre en marbre de la collection Thomas Jenkins, à Rome¹. On devine dès lors comment les choses se passaient : les riches s'adressaient au marbrier statuaire, véritable artiste qui travaillait sur commande ; les pauvres gens recouraient au potier mouleur, qui tenait en tout temps un assortiment varié de pastiches en terre cuite ; son choix fait, le client faisait probablement peindre sur place l'inscription funéraire qu'il dictait séance tenante au marchand pour suppléer à la difficulté de la faire graver en creux sur l'argile durcie au feu.

2° URNE ROMAINE

Cette urne est en forme de coffret quadrangulaire sculpté dans un bloc de marbre blanc ; le couvercle manque. Hauteur, 0^m 165 ; longueur en façade, 0^m 240 ; largeur en arrière, 0^m 210 ; épaisseur, 0^m 210 ; capacité 3 décimètres cubes, 242 centimètres.

Les parois intérieures sont rayées de stries obliques,

1. Winckelmann, *Monumenti antichi inediti*, p. 105.

parallèles et équidistantes d'environ un centimètre. Sur chaque face latérale et près du bord supérieur, est pratiquée une petite mortaise ou coulisse rectangulaire, au fond de laquelle est percé d'outre en outre un petit canal cylindrique rempli de plomb qui semble avoir été destiné au scellement ; cette coulisse servait sans doute à loger une tige plate de métal dont l'extrémité supérieure traversait la partie débordante du couvercle pour assurer



la fermeture. Tout autour de l'orifice du coffret règne une bordure en saillie qui devait s'engager dans la feuillure du couvercle. La face antérieure est ornée d'un cadre à moulures contenant une inscription de sept lignes et flanqué de deux dauphins plongeants sculptés aux angles du coffret ; il est à remarquer que les côtés du cadre ne sont pas d'équerre entre eux.

L'inscription est bien gravée, quoique d'un style négligé ; il y a un point triangulaire après chaque mot ou sigle, sauf à la fin des six premières lignes. Les P

sont à boucle ouverte, particularité qui semble généralement disparaître de la paléographie lapidaire vers la fin du premier siècle de notre ère.

D·M.

HEVRAESI
PAMPILVS·ET
THISE
PARENTES·INF
FIL·PIISSIMAE
V·A·VIII·M·V·D·XX·

D(iis)M(anibus). | Heuraesi | Pamphilus et | Thisbe,
| parentes inf(elicissimi), | fil(iae) piissimae. | V(ixit)
a(nnis) octo, m(ensibus) quinque, d(iebus) viginti. |

— Aux dieux Manes. A Heuraesis, Pamphilus et Thisbé, parents désolés : à leur fille chérie, Elle a vécu 8 ans, 5 mois, 20 jours. —

Le marbrier a fautivement transcrit le nom *Heuraesis* qui aurait dû être orthographié *Heuresis* pour correspondre exactement au grec *Ἑυρεσις* ou *Ἑυρησις*, car ces deux formes se rencontrent.

Cette urne appartenait en dernier lieu à feu le baron d'Alcochète, qui l'avait fait placer dans le jardin de son hôtel, rue La Boétie, 63, à Paris, et dont la collection d'antiquités fut mise en vente en son domicile, le 5 avril 1895, par les soins de M. Mannheim, commissaire-priseur ; elle est sommairement décrite à la page 6 du catalogue de vente, sous le n° 22 : « Urne cinéraire antique en marbre blanc ; dauphins aux angles ». Aucune indication de provenance. Malgré l'absence de renseignements, il est possible de retrouver l'origine de ce petit monument. Il provient de Rome, à n'en pas douter. En effet, il est enregistré dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, tome VI, 3^e partie, page 2081, n° 19451. L'épithaphe y est exactement reproduite avec la même faute HEVRAESI, et accompagnée de l'annotation sui-

vante : *apud Octavium Lozanum statuarium. Donius cod. Marucell. A 293 f. 222*. Cela signifie que J. B. Doni, savant florentin qui vivait de 1594 à 1647, l'avait vue à Rome, chez le sculpteur Lozano et que sa copie autographe est consignée dans le manuscrit A 293 (folio 222) conservé à la Bibliothèque Marucelliana de Florence. Sa trace avait donc été perdue pendant plus de deux siècles après Doni quand elle fut recueillie par le baron d'Alcochète.

Ces préliminaires posés, passons à son étude intrinsèque. Les noms grecs des trois personnes mentionnées dans l'inscription, sans l'accompagnement d'aucun nom gentilice latin, ni de la filiation des parents, dénotent une famille d'esclaves ; mais, malgré l'infériorité de leur condition sociale, on peut tenir pour certain qu'ils étaient riches, puisqu'ils ont eu les moyens de se payer le luxe d'un marbre funéraire de prix. Les noms grecs se rencontrent à profusion sur les monuments romains, notamment en Italie et dans la Gaule méridionale ; celui de Pamphilus, ou son féminin Pamphila, ne revient pas moins de douze fois dans l'épigraphie de la Narbonaise, celui de Thisbé sept fois dans le Sud-Est de l'Italie et celui de Heurésis quatre fois dans le Sud-Ouest¹. Cette vogue générale a persisté pendant six ou sept siècles de la République et de l'Empire ; elle a eu pour cause principale la popularité extraordinaire des comédies de Plaute et de Térence, non moins que celle des petits poèmes de Virgile, d'Ovide, de Catulle et de tant d'autres qui faisaient les délices de la société romaine à tous les degrés ; or tous les personnages dans cette littérature d'imagination portent des noms grecs, fournissant ainsi un répertoire onomastique inépuisable ; c'est là que le maître choisissait les noms qu'il voulait donner à ses

1. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. IX, *index*, p. 745 ; t. X, *index*, p. 1077 ; t. XII, *index*, p. 897.

esclaves, les noms proprement romains étant réservés aux seules gens de naissance ingénue. Ajoutez à cela que le grec était la langue parlée par les populations de la Campanie et de l'Italie méridionale dont un contingent considérable affluait sans cesse à Rome.

Suivant l'usage, l'épithaphe n'est pas datée ; en revanche, l'âge de l'enfant défunt a été minutieusement noté à un jour près.

Dans les dauphins sculptés aux angles il faut reconnaître des symboles de fidélité conjugale et de piété funéraire à la fois. Presque toujours l'artiste les représente entrelacés ou par couples symétriquement disposés, parce qu'on croyait avoir observé qu'ils nagent deux à deux, mâle et femelle, *vagantur fere conjugia*¹.

Aristote rapporte², sans songer à la révoquer en doute, une légende qui circulait de son temps : « Une fois on a vu des dauphins, grands et petits, réunis en troupe ; deux autres, restés un peu en arrière, furent aperçus nageant sous un jeune dauphineau mort et le soutenant sur leur dos quand il était près de s'enfoncer dans les profondeurs des eaux, manifestant une telle sollicitude pour l'empêcher d'être dévoré par quelque autre animal. » Elieen reproduit³ ce récit à peu près dans les mêmes termes : « Les dauphins conservent aussi le souvenir de leurs morts et n'abandonnent pas ceux avec qui ils ont été accoutumés de vivre : c'est pourquoi ils soutiennent leurs corps à la nage et les amènent jusqu'au rivage, ayant la pleine confiance que les hommes leur donneront la sépulture, d'après le témoignage d'Aristote ; ils leur font escorte en foule, soit pour les honorer, soit pour les défendre contre la voracité des autres cétacés ». Pline

1. Pline. *Nat. hist.* IX, 7 (*alias*, 8). Cf. Aristote, *de animalibus historiæ*, IX, 48 : διατρίβουσι δὲ μετ' ἀλλήλων κατὰ συζυγίας οἱ ἄρρενες ταῖς θηλείαις.

2. Aristote, *ibid.*

3. Elieen, *Historia animalium*, XII, 6.

ne pouvait manquer de recueillir cette tradition merveilleuse, *conspicique sunt jam defunctum portantes ne laceraretur a belluis.*

Cette croyance aux instincts funéraires des dauphins, non seulement pour leurs congénères, mais aussi pour leurs amis les hommes, *delphinus homini amicum animal*, est associée aux nombreux récits de leurs sauvetages de gens tombés à la mer et aussi de leur attachement jusqu'à la mort pour les enfants qui les avaient apprivoisés. Sous le règne d'Auguste, d'après le Naturaliste¹, un dauphin, lâché dans le lac Lucrin s'était familiarisé avec un jeune écolier à tel point qu'il se précipitait vers lui dès qu'il s'entendait appeler *Simo* (gros camard), et lui offrait son dos pour le transporter de Baïes à Pouzzoles, ou *vice versa* ; ce curieux manège dura des années, jusqu'au jour où l'enfant fut pris d'une maladie à laquelle il succomba ; le dauphin, inconsolable de l'absence prolongée de son jeune ami, se laissa mourir de chagrin à l'endroit même de leurs rendez-vous passés.

Le même Pline² et Elien³, rapportent qu'à Iasos, en Carie, un enfant nommé Hermias s'étant un jour élané sur son dauphin sans prendre garde aux piquants de sa nageoire, fut mortellement blessé ; l'animal le ramena de suite sur le sable et expira à ses côtés. Les habitants, émus à cette vue, voulurent qu'ils partageassent tous les deux la même sépulture et en perpétuèrent le souvenir sur leurs monnaies par le type du dauphin portant un enfant. Arion fut représenté dans la même attitude sur les monnaies de Méthymna à Lesbos, Méricerte-Palémon sur celles de Corinthe, Taras sur celles de Tarente, de Brundisium et de Butuntum en Calabre ; toutes ces monnaies

1. Pline, *loc. cit.*

2. Pline, *ibid.*

3. Elien, *Hist. anim.*, VI, 15.

nous sont parvenues¹ et confirment la description qu'Élien et Plutarque en avaient donnée pour celles d'Iasos comme Pollux pour celles de Tarente². Les auteurs ne nous ont pas transmis les noms des personnages qui donnèrent le même spectacle à Alexandrie sous Ptolémée II, à Ios, l'une des Cyclades, à Amphilochia en Acarnanie, à Naupacte en Italie, à Hippo Diarrhytus en Afrique; mais Pausanias affirme en avoir été témoin à Porosélène, île de la côte mysienne voisine de Lesbos³.

Je termine cette longue énumération en rappelant le récit que Plutarque nous a laissé de la fin tragique d'Hésiode : soupçonné de complicité dans un attentat contre la fille de l'hôte chez lequel il séjournait en Locride, le poète fut massacré par les frères de la victime et jeté à la mer ; une troupe de dauphins ramena au cap Rhium de Molycria son corps, auquel les Locriens donnèrent la sépulture dans un lieu ignoré pour empêcher qu'il fût réclamé par leurs voisins d'Orchomène⁴.

Il ne me reste plus qu'à signaler, comme termes de comparaison, quelques urnes funéraires ornées de dauphins comme celles du musée de Laval; par exemple, au Cabinet des médailles et antiques, celles de Tiberius Claudius Synœcias avec une épitaphe grecque, de Ti. Julius Photus Maternus, et de Margaris⁵; au musée du

1. Mionnet, *Description de médailles antiques*, I, 134, 135, 138; II, 180; III, 39, 352; IV, 83; *Suppl.* I, 277; VI, 56, 504, *Recueil des planches*, pl. 60, f. 9.

2. Élien, *Hist. nat.*, VI, 15: νόμισμα δὲ ἀργύρου καὶ χαλκοῦ ἐργάσαντα καὶ ἐνέθλασαν σημείον τὸ ἀμφοῖν πάθος. — Plutarque, *Sagacité des animaux*, XXXVI: καὶ τοῦ πάθους ἐπίσημον Ἴασοῦσι τὸ χάραγμα τοῦ νομίσματος ἐστὶ παῖς ὑπὲρ δελφίνος ὀχοῦμενος. — Pollux, *Onomasticon*, IX, 80: Ἀριστοτέλης ἐν τῇ Ταραντίνων Πολιτείᾳ καλεῖσθαι φησὶ νόμισμα παρ' αὐτοῖς νοῦμμον ἐφ' οὗ ἐντετυπώσθαι Τάραντα τὸν Ποσειδῶνος δελφῖνι ἐποχοῦμενον.

3. Pausanias, *Voyage en Grèce*, III, 25.

4. Plutarque, *Banquet des sept Sages*, XIX.

5. Voir le dessin que j'en ai publié dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1896, p. 215.

Louvre, celles d'Annia Pyralis (n° 1330), de Claudius Eleuterus (n° 1490), et de Stratégis (n° 1644) ; au musée Guimet, celle de Terentia Onesimè.

Montfaucon en a fait graver quelques autres dans son grand recueil ⁴, celles de C. Alfidius Callippus, de P. Egnatius Nicephorus, d'Herbasia Clyménè.

Le dauphin symbolique se montre non seulement sur des urnes, mais encore sur des sarcophages, sur des stèles funéraires grecques, romaines ⁵, puniques ⁶ ; l'usage en a persisté même sur des monuments chrétiens ⁴.

De la multiplicité des exemples dont je me borne à signaler une faible partie, il résulte que ce motif d'ornementation n'est pas une simple fantaisie de l'artiste et l'on aurait tort de supposer qu'il l'a choisi sans plus de raison que n'importe quelle autre figure plus ou moins gracieuse, plus ou moins décorative. Il faut y reconnaître l'intention voulue d'exprimer l'idée funéraire sous l'une des formes habituelles que lui assignaient les croyances populaires.

ROBERT MOWAT.

1. Montfaucon, *Antiquité expliquée*, tome V, partie I, planches 30, 67, 71.

2. *Corp. inscr. latin.*, tome V, nos 7014, 7039, 7044, 7057, 7078, 7087, 7093, 7104, 7107.

3. Gesenius, *Scripturae linguaeque phoeniciae*, p. 202, pl. 22.— *Corpus inscriptionum semiticarum*, part. I. tome I, fasc. 3, pl. 47, n° 243.

4. Bottari, *Sculture e pittura sagre*, I, 77. Millin, *Voyage dans le midi de la France*, t. III, p. 108. *Atlas*, pl. 58, n° 5. Edmond Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. II, p. 43, n° 398, *Atlas*, pl. 49, n° 287.

DEUX URNES FUNÉRAIRES

RÉCEMMENT ENTRÉES AU MUSÉE DE LAVAL.

(Note additionnelle)

LE NOM DE FEMME HEVRAESIS

Mon article sur l'urne funéraire d'Heuraesis conservée au musée de Laval était déjà imprimé, lorsqu'en compulsant le *Corpus inscriptionum latinarum* pour une recherche étrange à ce sujet, le hasard a fait tomber sous mes yeux précisément ce même mot HEVRESIS inscrit à la fin du mois de novembre sur un antique ménologe ou calendrier rustique en pierre actuellement conservé au musée de Naples². Dans le commentaire que M. Mommsen lui a consacré, il a parfaitement établi que cette mention marque la célébration du jour anniversaire où, suivant la religion égyptienne, Isis avait retrouvé les lambeaux du corps d'Osiris découpé en quatorze morceaux par Typhon. Ce culte, importé en Italie par des Grecs venus d'Alexandrie, y était devenu très populaire. Les auteurs anciens y font souvent allusion ; Juvénal en ces termes : *Exclamare libet populus quod clamat Osiri | Invento...* (*Sat.* VIII, 2, 29). — Tertullien : *Sic et Osiris quod semper sepelitur et in vivo quaeritur et cum gaudio invenitur* (*Adv. Marcionem* I, 23). — Lactance : *Semper enim perdunt et semper inveniunt* (*Div. inst.*, I, 21). — Plutarque : *καὶ γίνεται κραυγὴ τῶν παρόντων ὡς εὐρημένου τοῦ Ὀσιρίδος* (*De Iside*

2. *Corp. insc. lat.* I, p. 359 et p. 405.

et Osiride, 39). — Servius : *In Isidis sacris ubi est imitatio inventi Osiridis quem dilaniatum a Typhone ejus fratre uxor Isis per totum orbem requisisse narratur (Ad Aen. IV, v. 609).*

Heuresis était donc le nom liturgique de cette fête ; c'est ainsi que l'*Invention de la Sainte-Croix* est inscrite au 3 mai sur les calendriers de l'Eglise. Ceci posé, il est facile de deviner que le nom d'*Heuraesis* a été imposé à la fille de Pamphilus et de Thisbé, très probablement parce qu'elle était née le jour où se célébrait la grande fête isiaque ; suivant toute apparence, les parents étaient des Grecs d'Alexandrie établis à Rome.

Nos noms propres modernes, tels que *Carême*, *Noël*, *Toussaint*, *Trinité*, *Vigile*, ont visiblement une origine analogue ; ils sont empruntés au calendrier liturgique.

ROBERT MOWAT.